



DECLARATION DE L'APDH SUR L'ATTAQUE DE SON SIEGE

1 – LES FAITS

Le lundi 21 mai 2007, vers 11 heures, suite à un meeting de la FESCI (Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire), animé sur le campus de Cocody par son Secrétaire Général, M. Serge KOFFI, un groupe d'une centaine d'étudiants se réclamant de ce mouvement s'est rendu au siège de l'APDH. Après avoir fracassé la porte d'entrée, les étudiants ont brutalisé les membres de l'APDH et les visiteurs présents, ont mis les bureaux sens dessus dessous, ont détruit des dossiers et divers objets et ont emporté entre autres :

- un ordinateur de bureau, avec son imprimante ;
- un ordinateur portable, avec un lecteur MP3 ;
- deux téléphones portables ; un ventilateur ;
- un sac contenant des dossiers et une somme de 50 000 FCFA.

Au même moment, d'autres étudiants détruisaient totalement le siège de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) et s'attaquaient à des établissements de Cocody (cité des Arts), où ils ont également emporté plusieurs biens.

2 – L'ANALYSE DES FAITS

L'APDH s'explique très mal que des étudiants, qui disent revendiquer un droit, notamment le droit à l'éducation, procèdent par la violence en violant les droits des autres.

Mais surtout, comment comprendre que l'APDH, la LIDHO et les établissements attaqués, qui ne représentent ni la CNEC (Coordination Nationale des Enseignants et des Chercheurs), ni les Associations de parents d'élèves et d'étudiants, ni l'Etat de Côte d'Ivoire, soient pris pour cibles par des étudiants de la FESCI ?

Enfin, en agissant ainsi, par la violence, la FESCI ne serait-elle pas en train de révéler au Monde entier l'impuissance du Gouvernement ivoirien à résoudre la crise actuelle dans l'Enseignement supérieur ?

3 – LES DISPOSITIONS PRECONISEES PAR L'APDH

L'APDH **condamne vigoureusement** les attaques des étudiants contre son siège, contre celui de la LIDHO et contre les établissements de la zone.

L'APDH demande au Procureur de la République d'accélérer l'enquête immédiatement ouverte, afin que soient sévèrement punis les coupables de ces actes.

L'APDH demande au Gouvernement d'assurer la sécurité des ONGs de Droits de l'Homme et de dédommager conséquemment toutes les victimes de ces attaques.

L'APDH invite le Premier Ministre et le Président de la République à tout mettre en œuvre pour que reprennent les cours à l'Université dans **les meilleurs délais**.

Fait à Abidjan, le 22 mai 2007

Pour l'APDH, le Président

Dr BOGA Sako Gervais